

Jambes, le 21 avril 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Poursuite de la restauration des toitures de l'Abbaye Notre-Dame du Vivier

Le Gouvernement de Wallonie, sur l'impulsion de la Ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, a accordé une subvention d'un million d'euros pour la restauration de l'ensemble des toitures, à l'exception de la toiture de l'aile Est, de l'Abbaye Notre-Dame du Vivier à Marche-les-Dames. Ce monument classé est reconnu patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Il s'agit de la deuxième phase de travaux de restauration globale de cette ancienne abbaye cistercienne. La première phase, en cours, concerne le renouvellement de la couverture de l'aile Est tandis que la phase présente porte sur la restauration de l'ensemble des toitures de l'aile dite des Moniales.

Acquis en 2018 par des propriétaires privés, ce monument classé fait l'objet d'une reconversion ambitieuse qui lui donne une nouvelle vie, inscrite dans la société actuelle. Un projet HORECA d'exception lui a redonné son éclat. À l'issue des travaux de la phase 2, des hébergements y verront le jour.

Tous les éléments de l'abbaye ont été conservés à l'identique. Elle est la seule abbaye de femmes fondée dans le pays de Namur à être restée intacte. Elle a, par ailleurs, accueilli la conférence de presse inaugurale des « Journées du patrimoine 2021 » qui avaient pour thème « Femmes et Patrimoine ».

#### Description des travaux

##### Restauration toiture :

- Installation et repli de chantier ;
- Démontage de la couverture y compris les lucarnes ;
- Réparations ponctuelles de charpentes, chevrons et voliges ;
- Idem menuiserie de corniche ;
- Pose d'ardoises naturelles au crochet ;
- Pose de couverture en zinc : terrasson et raccord de toiture ;
- Renouvellement de gouttières, descentes d'eaux pluviales,
- Pose de 2 nouvelles verrières type Cast et 7 anciennes + 4 nouvelles lucarnes en zinc
- Remise en peinture des menuiseries de corniche

